

| TEXTILE |

# Dollfus & Muller progresse toujours

Deux cent cinq ans après sa création, l'entreprise Dollfus & Muller, à Heimsbrunn, continue de tisser son avenir dans le monde entier, via la fabrication de feutre et de tapis à mailles pour l'industrie. Le préfet Pascal Lelarge est venu encourager un projet de seconde ligne d'aiguilletage.

Textes : Laurent Gentilhomme  
Photos : Denis Sollier

On appelle ça tenir ses promesses : dans notre édition du 18 juillet 2011, Hugues Schellenberg, le directeur général de Dollfus & Muller, entreprise d'une cinquantaine de salariés à Heimsbrunn, nous expliquait qu'il espérait « à l'horizon 2014, approcher les 10 millions d'euros (M€) de chiffre d'affaires (CA) ».

En 2014, l'entreprise de textile,

qui fabrique des tapis à mailles ouvertes pour sécher le textile et du feutre pour le traitement du cuir, réalisait 10,388 M€ de CA et 11,8 en 2015. Pour mémoire, en 2009, l'entreprise créée en 1811 était quasi moribonde avec un CA de 5,50 M€...

Cette réussite étonnante dans un secteur - le tissage - pas forcément en bonne santé (Alsatextiles a disparu en 2015) a attiré l'attention des décideurs locaux. Le préfet du Haut-Rhin, Pascal

Lelarge, est venu à Heimsbrunn présenter et expliquer le nouveau dispositif d'aide à l'embauche entrée en vigueur en janvier dernier, mais aussi le plan de revitalisation et le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi, CICE (lire en encadré).

## Un investissement d'un million d'euros

À cette occasion, Pascal Lelarge a donc visité une PME passionnante pour plusieurs raisons : son

histoire l'enracine dans le territoire alsacien et son avenir se dessine dans le monde entier, puisque 92 % de son CA est réalisé à l'exportation, 40 % en Europe, 32 % au Moyen-Orient, 11 % en Asie, 9 % en Amérique du Nord et 8 % en Amérique du Sud. « On est sur un marché de niche, avec des concurrents européens et coréens, détaille Jérôme Koch, le P.-D.G. de l'entreprise. Mais on se développe en innovant, en présentant de nouveaux produits. On gagne des parts de marché et on commence à taquiner Albany. » (NDLR : Albany vient de supprimer 25 postes à Sélestat.)

Preuve que la petite entreprise alsacienne compte de plus en plus, elle va mettre prochainement en place une seconde ligne d'aiguilletage, tout en procédant à la réfection d'un ancien bâtiment pour accueillir la ligne de production. L'investissement d'un peu plus d'un million d'euros se fera sur la période 2016-2018 et cinq emplois sont prévus dans les deux prochaines années (et 12 à l'horizon 2020).

## Une aide de 50 000 €

Cet investissement doit permettre à Dollfus & Muller (cette entreprise est la fusion en 1995 des entreprises Dollfus & Noack et Muller) de regarder l'avenir avec sérénité et surtout d'augmenter sa capacité de production.

Sur cette opération, elle a bénéficié d'une aide directe de 50 000 € financés par le Plan de revitalisation Sud-Alsace. « Il faut aussi savoir dire merci », a conclu Jérôme Koch à l'adresse du préfet du

Haut-Rhin, soulignant également l'importance de cette visite pour le personnel de la PME. « Les gens ont été très fiers que vous

ayez choisi notre entreprise ! » « C'est une façon, pour nous, de souligner que, l'industrie, on y croit », a répondu Pascal Lelarge.

## « Des gens qui ont envie de bosser »



L'entreprise de textile envisage de créer 12 emplois à l'horizon 2020.

Photo L'Alsace

La venue du préfet Lelarge a été l'occasion d'un dialogue franc et constructif entre le représentant de l'État et les responsables de la PME de Heimsbrunn. Lors de la visite des ateliers, Jérôme Koch, le P.-D.G., a martelé un besoin « de simplification » dans ses rapports avec l'administration. « Mais le CICE, ce n'est quand même pas compliqué », a répondu du tac-au-tac Pascal Lelarge. Le président de la CCI, Gilbert Stimpflin, a largement soutenu ce patron de PME, qui a expliqué également que les aides, c'était bien, mais qu'une bonne conjoncture économique, c'était encore mieux : « Moi, j'embauche parce que j'ai des commandes, pas parce que j'ai des aides », a détaillé Jérôme Koch, tout en reconnaissant que les aides permettaient de baisser

le coût du travail, donc d'être plus compétitif, donc de gagner des parts de marché... Jean-Luc Losser, le directeur technique de l'usine, a rappelé au préfet la difficulté à embaucher : « On cherche des gens qui ont envie de bosser... et ce n'est pas évident. Nous, on s'occupe de former, mais il faut que la personne se sente bien chez nous. On cherche des qualités humaines. » Et de reconnaître que les recrutements se faisaient souvent dans l'entourage des salariés. « Et ça marche bien ! » Hugues Schellenberg a expliqué au préfet que les personnes recrutées restaient longtemps dans l'entreprise. En 2015, Dollfus & Muller a redistribué l'équivalent d'un 14<sup>e</sup> mois de salaire à son personnel sous forme de primes de résultats. Ceci explique sans doute cela...



Pascal Lelarge (à gauche), accompagné de Gilbert Stimpflin, le président de la CCI (au centre), discute avec Hugues Schellenberg, directeur de Dollfus & Muller. L'entreprise fabrique du feutre pour l'industrie.

Photo L'Alsace